

Normes et modalités d'évaluation



Document approuvé à l'assemblée générale des enseignants le :

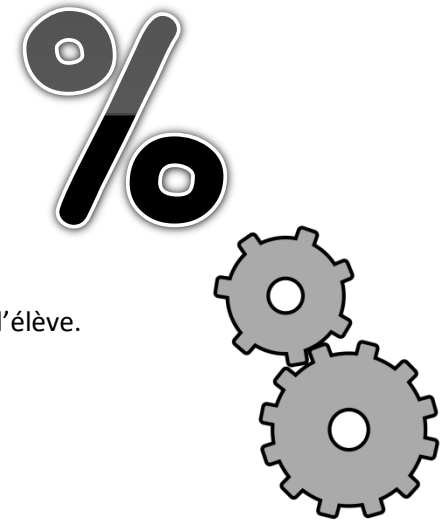
Norme - Ce à quoi on s'attend, prescrit par la loi

Une norme est une référence commune possédant un caractère obligatoire.

- Elle s'appuie sur des encadrements légaux, pédagogiques ou administratifs
- Elle a un caractère prescriptif
- Elle sert de justification aux modalités qui en découlent

Modalité Comment allons-nous faire pour rendre compte de la norme.

- Précise des mécanismes mis en place dans l'école qui peuvent toucher le personnel, les parents ou l'élève.
- Précise des pratiques évaluatives qui font consensus.
- Indique les moyens d'action, oriente les stratégies.
- Assure une cohérence entre les normes retenues et les moyens utilisés en évaluation.



Ce document sert de guide pour l'évaluation de votre enfant. Les enseignants s'y réfèrent pour produire les bulletins.

1. Normes et modalités relatives aux paramètres établis par le ministère	
Norme (Ce à quoi je m'attends)	Modalité (Comment)
L'évaluation des apprentissages s'effectue dans le respect des programmes d'étude et des paramètres du ministère au regard du <i>Programme de formation</i> , des <i>Cadres d'évaluation</i> et de la <i>Progression des apprentissages</i> .	Chaque enseignant établit la programmation de ses évaluations pour chacune des étapes en priorisant l'acquisition des connaissances de même que la compréhension, l'application et la mobilisation de celles-ci chez les élèves. Voir annexe 1
2. Normes et modalités encadrant les communications aux parents	
Normes	Modalités
La première communication écrite aux parents donne une information concise sur l'adaptation scolaire de leur enfant : au plus tard le 15 octobre.	Une fiche-école comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de chaque élève est complétée par les enseignants.
Un bulletin est remis aux parents à la fin de chacune des 3 étapes : au plus tard le 20 novembre (1 ^{ère} étape), le 15 mars (2 ^e étape) et le 10 juillet (3 ^e étape).	1 ^{ère} étape : Rencontres individuelles, bulletin disponible sur le portail Mosaïk parents. 2 ^e étape : Bulletin disponible sur le portail Mosaïk parents. Les enseignants rencontrent les parents dont les enfants présentent des besoins particuliers et ceux qui le souhaitent. 3 ^e étape : Bulletin disponible sur le portail Mosaïk parents.
3. Normes et modalités relatives à l' évaluation	
Normes	Modalités
Les résultats inscrits aux bulletins sont déterminés par chaque enseignant à partir de données jugées	Des périodes d'examen peuvent être prévues à la fin de chacune des étapes et à la fin de l'année.

<p>pertinentes et suffisantes sur l'état de l'acquisition de connaissances et du développement des compétences disciplinaires des élèves qui lui sont confiés.</p>	<p>Pour chacune des matières, le résultat peut être accompagné d'un commentaire. La prise d'information peut se faire tout au long de l'étape par l'entremise de travaux, d'observations, d'évaluations écrites ou orales.</p>
<p>Les données servant à constituer les résultats sont recueillies à l'aide de divers outils d'évaluation.</p>	<p>Tout au long de l'année, il appartient à chaque enseignant de déterminer les outils d'évaluation qui seront utilisés pour juger de l'état de l'acquisition de connaissances et du développement des compétences disciplinaires des élèves qui lui sont confiés.</p>
<p>4. Normes et modalités relatives aux règles de classement et au passage d'une année à l'autre</p>	
<p>Normes</p>	<p>Modalités</p>
<p>Les décisions de classement ou de passage d'une année à l'autre prennent en considération, notamment, le seuil de réussite de 60% pour chaque matière.</p>	<p>Élèves en difficulté d'apprentissage :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Au primaire, lorsqu'un élève obtient la note de 60% dans l'ensemble de ses matières, le passage au niveau suivant est automatique. Dès qu'un élève échoue une compétence dans au moins une des trois matières principales (français, mathématiques, anglais) une réflexion doit s'amorcer sur la suite de son parcours scolaire. 2. À la suite du deuxième bulletin, l'enseignant doit recenser les élèves susceptibles de ne pas atteindre le seuil de réussite. L'enseignant doit signaler aux parents lors d'une rencontre, les différents scénarios possibles pour l'année

suivante. La direction doit être informée, par écrit, de cette procédure.

Élève susceptible de reprendre une année scolaire :

3. Au mois de mai, l'enseignant, accompagné au besoin des autres intervenants de l'école, brosse un portrait (écrit et appuyé par des traces) des apprentissages de l'élève, de ses comportements et de son vécu. En déterminant les mesures de soutien nécessaires à la poursuite des apprentissages.
4. L'équipe école doit émettre une recommandation pour la suite du parcours scolaire de l'élève. Cette recommandation devra être présentée aux parents lors d'une rencontre. Il est nécessaire d'avoir un plan d'intervention actif dans le cas d'un redoublement.
5. La décision devra être prise sous forme de consensus lors de cette rencontre et devra prendre en considération :
 - L'aspect social
 - L'estime de soi / motivation
 - La collaboration des différents intervenants / famille
 - L'organisation scolaire de l'école

	<ul style="list-style-type: none"> - Le rendement de l'élève <p>6. Le passage du primaire au secondaire s'effectue après 6 années d'études primaires; il peut toutefois s'effectuer après 5 années d'études primaires si l'élève a atteint les objectifs des programmes d'études du primaire et a acquis suffisamment de maturité affective et sociale.</p>
<p>Le classement des élèves dans les groupes doit se faire en collaboration et considérer le bien-être de l'enfant et la collaboration des intervenants auprès de l'enfant.</p> <p>On doit avoir le souci de former des groupes équilibrés (pour les comportements et les résultats scolaires), autant pour les groupes à niveau unique que les groupes à niveau multiples.</p>	<p>Les enseignants du niveau actuel rencontrent les enseignants du niveau suivant afin de composer des groupes équilibrés. Une réflexion est faite pour préserver le bien-être des élèves et l'équilibre des groupes. Les spécialistes peuvent également être questionnés en cas de doute. La direction se réserve le droit de faire des changements à la proposition apportée par l'équipe.</p>
<p>5. Normes et modalités relatives aux élèves HDAA ou qui présentent des difficultés de comportements.</p>	
<p>Chaque mois, des informations sont transmises aux parents des élèves présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou de comportement.</p>	<p>Différents moyens, dont un formulaire propre à l'école, peuvent être utilisés pour communiquer de l'information aux parents.</p>
<p>6. Normes et modalités relatives à l'évaluation des compétences transversales.</p>	
<p>Les compétences transversales qui feront l'objet d'un commentaire sont choisies par l'équipe d'enseignants</p>	<p>1^{ère}-3^e et 5^e année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Troisième bulletin : Organiser son travail <p>2^e-4^e-6^e année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Troisième bulletin : Exercer son jugement critique

7. Normes et modalités relatives à l'évaluation de la qualité de la langue.

La qualité de la langue écrite et parlée doit être le souci de chaque enseignant. Elle doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève dans toutes les disciplines, mais doit être considérée dans les résultats disciplinaires en français seulement.

1. Les intervenants de l'école devront, de façon régulière, signaler les réussites et les difficultés liées à la qualité de la langue peu importe le contexte.
2. Afin de donner l'exemple, toute production médiatique qui deviendra « publique » ne doit contenir aucune faute SAUF pour le préscolaire où il est possible d'afficher des documents avec des fautes compte tenu de l'utilisation de l'orthographe approché.

8. Normes et modalités relatives à la gestion des absences

À l'école Masson, les motifs d'absence qui sont reconnus et qui n'entraînent aucune conséquence sur les résultats scolaires de l'élève qui s'absente sont les suivants :

- Maladie
- Décès d'un proche parent
- Convocation à un tribunal
- Participation à un événement d'envergure (avec approbation de la direction d'école)

Absence aux cours pour motifs non-reconnus

Le parent qui choisit de retirer son enfant pour un motif non-reconnu (ex : vacances), le fait de façon libre et éclairée et comprend que la responsabilité de l'école se limite à la présence de l'enfant en classe. Il est de sa responsabilité d'aviser la direction d'école de l'absence de son enfant et de faire les démarches auprès des enseignants pour convenir des modalités de reprise des apprentissages, des travaux et des examens prévus durant l'absence de l'élève, s'il y a lieu. De plus, aucun travail ne sera remis avant le départ pour des vacances. Les travaux ou examens

	<p>pourront être repris lors des pédagogues. Advenant le cas où des démarches n'auraient pas été faites auprès des enseignants ou que les modalités convenues n'auraient pas été respectées, les conséquences prévues au règlement de l'école pourraient s'appliquer, incluant l'attribution de la note zéro sur un travail ou un examen.</p> <p>Absence à un examen CS ou MELS pour motifs non-reconnus</p> <p>En cas d'absence à un examen commission scolaire ou à un examen obligatoire du MELS (selon les motifs d'absence reconnus), une reprise serait possible seulement après la date de passation déjà prévue pour cet examen. L'élève qui reprendrait un examen CS ou MELS devrait le faire, individuellement, et sans le soutien de son enseignant.</p>
--	---

Précisions

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à contacter l'enseignant de votre enfant.

Annexe 1 - Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Précolaire 5 ans							
Compétences	Étape 1		Étape 2		Étape 3		MELS
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS	* Épreuve de fin d'année
Agir sur le plan sensoriel et moteur	X		X		X		
Affirmer sa personnalité	X		X		X		
Interagir de façon harmonieuse	X		X		X		
Communiquer			X		X		
Construire sa compréhension du monde			X		X		
Mener à terme un projet			X		X		

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle								
Discipline		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X		X		X		
	Lire (50 %)	X		X		X		
	Communiquer oralement (20 %)			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)			X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (60 %)			X		X		
	Écrire des textes							
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté								
Science et technologie								
Éthique et culture religieuse				X		X		
Musique				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

2 ^e année du 1 ^{er} cycle								
Discipline		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X		X		X		
	Lire (50 %)	X		X		X		
	Communiquer oralement (20 %)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	X		X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)			x		x		
	Comprendre des textes lus et entendus (60 %)			x		x		
	Écrire des textes							
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté								
Science et technologie								
Éthique et culture religieuse				X		X		
Musique				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

1 ^{re} année du 2 ^e cycle								
Discipline		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X		X		X		
	Lire (50 %)	X		X		X		
	Communiquer oralement (20 %)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X		X		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X		X		X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50 %)			X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			X		X		
	Écrire des textes (15 %)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X		
Science et technologie				X		X		
Éthique et culture religieuse				X		X		
Musique				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		x		

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

2 ^e année du 2 ^e cycle								
Discipline		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X		X		X		X (20%)
	Lire (50 %)	X		X		X		X (20%)
	Communiquer oralement (20 %)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X		X	X	X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X		X	X	X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50 %)			X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			X		X		
	Écrire des textes (15 %)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X		
Science et technologie				X		X		
Éthique et culture religieuse				X		X		
Musique				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

1 ^{re} année du 3 ^e cycle		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MELS
Discipline		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40 %)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Lire (40 %)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Communiquer oralement (20 %)			✓	✓	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45 %)			✓		✓		
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			✓		✓		
	Écrire des textes (20 %)			✓		✓		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Science et technologie		✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Éthique et culture religieuse				✓	✓	✓	✓	
Art dramatique				✓	✓	✓	✓	
Arts plastiques				✓		✓		
Éducation physique et à la santé		✓		✓		✓		

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

2e année du 3 ^e cycle								
Discipline		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40 %)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓ (20%)
	Lire (40 %)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓ (20%)
	Communiquer oralement (20 %)			✓	✓	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓ (20%)
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓ (20%)
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45 %)			✓		✓	✓	
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			✓		✓	✓ (20%)	
	Écrire des textes (20 %)			✓		✓	✓ (20%)	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Science et technologie		✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Éthique et culture religieuse				✓	✓	✓	✓	
Art dramatique				✓	✓	✓	✓	
Arts plastiques				✓		✓		
Éducation physique et à la santé		✓		✓		✓		

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations

COMMUNICATIONS OFFICIELLES	
Première communication	<p>Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant</p> <p>Date de remise : au plus tard le 15 octobre 2019</p> <p>Modalités : par le sac d'école</p>
1^{er} bulletin	<p>Période : du 27 août au 13 novembre 2020 (52 jours)</p> <p>Pondération : compte pour 20 % du résultat final</p> <p>Date remise du bulletin : au plus tard le 20 novembre 2019</p> <p>Modalités : Portail Mosaïk + rencontre de parents</p> <p><i>* Les notes devront être remises au plus tard le 17 novembre 2020 à 16h.</i></p>
2^e bulletin	<p>Période : du 16 novembre 2020 au 26 février 2021 (59 jours)</p> <p>Pondération : compte pour 20 % du résultat final</p> <p>Date remise du bulletin : au plus tard le 12 mars 2021</p> <p>Modalités : Portail Mosaïk</p> <p><i>* Les notes devront être remises au plus tard le 8 mars 2021 à 16h.</i></p>
3^e bulletin	<p>Période : du 9 mars au 22 juin 2021 (69 jours)</p> <p>Pondération : compte pour 60 % du résultat final</p> <p>Date remise du bulletin : Dans la semaine du 5 juillet 2021</p> <p>Modalités : Portail Mosaïk</p> <p><i>* Les notes devront être remises au plus tard le 25 juin 2021 à 16h.</i></p>

Annexe 3

Table de correspondance

Bien que les résultats disciplinaires apparaissent toujours au bulletin sous forme de note en pourcentage, il se peut que, pour certaines tâches de certaines disciplines, l'enseignant de votre enfant ait utilisé un système d'évaluation par cote. Dans ce cas, la table de correspondance suivante peut être utilisée pour traduire cette cote en pourcentage :

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-
96-100	91-95	86-90	81-85	76-80	70-75	64-69	59-63	53-58	48-52	43-47	39-42	35-38	30-34	29 et moins



Communication du mois de : _____

Nom de l'élève : _____

Réussit presque toujours	Réussit quelquefois seul	Réussit avec de l'aide	Réussit peu malgré l'aide	Remarque (s) si nécessaire
--------------------------	--------------------------	------------------------	---------------------------	----------------------------

Attitude de l'élève

Se respecter et respecter les autres				
Respecter les consignes				
Se concentrer à la tâche				

Rendement scolaire

Français écriture				
Français lecture				
Mathématique				

Signature du titulaire : _____ Signature de la direction : _____

Date : _____

Commentaire (s) d'un parent (si désiré): _____

Signature d'un parent : _____ Date : _____